

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	11e année. N. 16. 1er mai 1899
Adresse	Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1899
Collation	1 vol. (67-86 [i.e. 20] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	24
Cote	CNAM-BIB P 980 (16)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.16

LA

Photographie Française

Revue Mensuelle Illustrée

des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des OpticiensDirecteur : **Louis GASTINE**

SOMMAIRE :

Notre Concours d'instantanées.	67	Recettes et procédés	75
Sur les Actions de la Lumière aux très basses températures, par MM. Auguste et Louis LUMIÈRE	69	Le Cyclorama.	76
Relief photoplastique	71	Précautions à prendre dans les opérations du laboratoire en été	77
Échos	71	Le Banquet annuel de la Chambre syndi- cale des fabricants et négociants de la Photographie.	78
L'Éclairage du laboratoire pour les plaques orthochromatiques.	72	Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournitures photographi- ques.	84
Développement en teintes variées des Dia- positifs à projections.	74		

Notre Concours d'Instantanées

L'EXPOSITION publique des envois admis et primés à notre concours de photographie instantanée est ouverte depuis le 23 avril dernier et nous sommes heureux de constater qu'elle a déjà attiré un nombre considérable d'amateurs.

Au moment où ce numéro paraîtra, tout le monde photographique aura certainement défilé devant les intéressantes épreuves de nos diverses catégories, et nous aimons à croire que leur vue contribuera dans une large mesure à nous assurer pour le prochain concours un nombre d'envois encore bien plus important.

Les raisons du grand succès qu'à eu notre tentative sont variées. Il est dû d'abord à l'initiative, aux grandes ressources, à l'appui moral et matériel de la Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants en fournitures photographiques.

Il est dû aussi aux patronages officiels, scientifiques, artistiques et techniques si éminents, si bienveillants et si dévoués, qui faisaient de notre tentative un véritable événement par leur nombre et leur importance.

On le doit encore à l'appui si bienveillant de nos excellents et dévoués confrères de la grande presse et des sociétés : MM. Baillif, du Touring-Club de France (Revue du Touring-Club; Pierre Giffard, directeur du *Vélo*; Mantois, du Cercle de la Voie de Paris; Lucien Marc, directeur de l'*Illustration*; MM. Masson, éditeurs de la *Nature* et de *Parville*, directeur du même journal; M. Sabatier, directeur de l'*Eclair*; M. Savary, président de l'Association nationale des photographes amateurs et tous nos confrères de la presse photographique spéciale, notamment du *Bulletin de la Société française de Photographie*,

du *Bulletin du Photo-Club de Paris*, de la *Photo-Gazette*, de la *Photo-Revue*, du *Photo-Journal*, etc., etc., auxquels nous adressons encore une fois de plus ici, nos plus chauds remerciements.

Enfin nous le devons également à la nature de l'épreuve qui ne comportait que des vues instantanées.

D'une façon générale, nos lecteurs ont bien paru comprendre l'intérêt que présente la recherche du document pour lui-même et nous en sommes heureux, car c'est dans ce sens que l'amateur trouvera l'une des plus importantes, l'une des plus variées applications utiles de son plaisir.

Tout amusement lasse à la longue. On commence par faire des vues — qu'on excuse la sévérité de cette qualification, — *un peu à tort et à travers*, puis, — d'abord parce que le goût se forme, mais aussi parce qu'on éprouve un impérieux besoin de ne pas faire toujours la même chose, — on s'applique à faire des vues dites *artistiques*.

Mais ceux qui se lancent dans cette voie élevée, sont relativement peu nombreux parce que ces applications dites : *artistiques* sont plus difficiles, plus coûteuses que la reproduction ordinaire ; *enfin parce qu'elles demandent infiniment plus de temps*.

Eh bien ! il y a quelque chose qui ne coûte pas davantage et n'exige que le temps pris par la photographie la plus banale : c'est la vue *documentaire* ; et comme les genres de documents sont variés presque à l'infini, on est assuré de ne jamais se lasser de cette recherche puisqu'elle peut indéfiniment varier.

La recherche du document n'exclut pas d'ailleurs le goût et la préoccupation d'un certain art. Le document sera d'autant meilleur qu'il a été mieux pris et mieux rendu.

Le jury d'admission a dû écarter un assez grand nombre d'épreuves qui avaient été négligées dans ce dernier sens ; nous l'avons du reste déjà signalé.

Leurs auteurs auraient, eux-mêmes, été certainement mortifiés de voir leurs envois mal présentés, faire contraste avec les épreuves, en général, soignées des autres concurrents, c'est dans leur propre intérêt qu'on les a éliminés.

Quand il s'est trouvé néanmoins parmi ces épreuves mal présentées des sujets d'un intérêt documentaire tellement manifeste, ou tellement rare, curieux ou particulier, qu'ils pouvaient faire passer sur la mauvaise présentation des épreuves, le jury d'admission les a retenues.

Cette façon de procéder, rigoureusement rationnelle, indique bien que tout en mettant l'intérêt du sujet et sa valeur documentaire au-dessus de tout, on tient compte de la valeur artistique et du mérite technique déployé.

Nous souhaitons qu'à l'avenir nos sympathiques concurrents de cette année et ceux qui pourront naître se pénétrèrent bien du but et de la portée de ce genre de concours d'instantanées.

Sachant que les documents qu'ils recueillent peuvent servir par exemple à l'*illustration directement* ou à l'*artiste*, ou au *savant*, ou à l'*ingénieur*, etc., etc., les amateurs, selon les sujets choisis par eux, pourront s'appliquer à les prendre et à les traduire en épreuves positives sur verre ou sur papier de telle façon qu'elles puissent rendre le maximum de services qu'on est en droit d'en attendre.

Reproduisant un travail de construction d'art ou d'architecture, ils s'appliqueront à l'obtenir parfaitement net dans tous ses détails et sans déformations, afin qu'il puisse fournir réellement des renseignements exacts et précis à l'ingénieur ou à l'architecte. Tandis qu'ayant à faire un paysage ou un intérieur pour le peintre ou pour le dessinateur, ils s'appliqueront moins à la netteté et à l'exactitude des proportions et des lignes qu'à la disposition du sujet, à son éclairage, à son effet, etc.

Du reste, quand nous aborderons la question de notre second concours d'instantanées, nous reviendrons, avec les développements nécessaires, sur tous ces détails et nous

Épreuve positive Stéréoscopique n° 10. (Collection du journal *La Photographie Française*)



BARQUES SUR LE NIL.

Photographies de J. Knappe



Collection stéréoscopique de M. HANAU,
Constructeur, 27, boulevard de Strasbourg, Paris

montrons aisément combien cette épreuve peut donner de satisfaction si elle est bien comprise.

Notre première tentative ne pouvait pas comporter de si minutieuses indications ; nous avons dû laisser l'initiative de chacun se manifester en toute liberté pour puiser dans les envois des renseignements positifs.

Aujourd'hui, cette expérience étant faite, notre tâche diffère : nous avons à tracer un plan mieux déterminé et dont l'exécution donnera des résultats plus encourageants, plus satisfaisants pour tous.

Nous nous y efforcerons prochainement.

L. GASTINE.



Sur les Actions de la Lumière aux très basses températures

par MM. Auguste et Louis LUMIÈRE

La nature de l'action de la lumière sur les sels halogènes d'argent, a donné lieu, comme on le sait, à deux hypothèses : cette modification suivant quelques auteurs est d'ordre purement physique, d'autres, au contraire, admettent une décomposition chimique du sel d'argent.

Il nous a paru intéressant d'étudier ce phénomène, en s'écartant des conditions ordinaires, de façon à apporter de nouveaux éléments à la solution du problème. En partant de cette observation que les réactions chimiques sont plus lentes à froid qu'à chaud, nous avons pensé que si l'impression latente était supprimée ou fortement atténuée aux très basses températures, on aurait un argument de plus en faveur de l'hypothèse d'une modification chimique du sel d'argent.

Ces considérations nous ont ainsi amenés à étudier un certain nombre d'actions physiques et chimiques de la lumière aux températures extrêmement basses que l'on peut obtenir facilement à l'aide de l'air liquide.

Dans un récipient cylindrique de d'Arsonval, contenant de l'air liquide, nous avons plongé une plaque au gélatino-bromure d'argent, en laissant émerger une partie de cette plaque ; nous avons exposé à la lumière, puis, après réchauffement, la plaque a été développée. Nous avons alors constaté que pour les temps d'exposition courts, la lumière ne produit plus d'action appréciable sur le bromure d'argent dans la partie immergée dont la température s'est abaissée à -191 degrés. Si l'on prolonge l'action de la lumière, on parvient à produire la modification latente du sel d'argent.

En partant des plaques au gélatino-bromure possédant la sensibilité maximum, nous avons constaté que, pour obtenir des impressions égales, il faut un temps d'exposition de 50 à 100 fois plus considérable à -191 degrés, qu'à la température ordinaire.

On peut remarquer, en outre, dans les expériences à temps de pose prolongé, que l'action



Cliché de M. A. Boix

PAYSAGE D'HIVER. — FORÊT DE FONTAINEBLEAU

des rayons lumineux est encore affaiblie à la surface du liquide dans les points où l'évaporation de l'air produit un refroidissement plus considérable.

La zone d'affaiblissement de sensibilité s'étend d'ailleurs dans la portion de la plaque qui émerge et à une certaine distance de la surface du liquide. Nous nous proposons de déterminer la température limite à laquelle la perte de sensibilité devient négligeable.

Nous nous sommes assurés que ces mêmes phénomènes se produisent lorsque la couche sensible n'est pas directement en contact avec l'air liquide et aussi que le pouvoir absorbant de celui-ci pour les rayons chimiques est très faible et peut être considéré dans ce cas comme négligeable.

En outre les plaques photographiques plongées dans l'air liquide ne subissent aucune modification permanente et conservent, lorsqu'elles ont été ramonées à la température ordinaire, toutes leurs propriétés.

Nous avons remarqué aussi que l'image latente obtenue dans des conditions ordinaires d'exposition ne subit aucune modification lorsque la couche sensible qui la porte est refroidie à -191 degrés et qu'elle peut être développée après réchauffement sans qu'il soit possible de constater le moindre affaiblissement de l'impression initiale.

Le refroidissement est donc la seule cause de la perte de sensibilité, observation qui tend à faire considérer l'image latente comme le résultat d'une décomposition chimique du sel halogéné d'argent.

Les phénomènes chimiques provoqués par les rayons lumineux aux très basses températures paraissent donc supprimés d'une façon générale.

Les préparations photographiques qui, à la température ordinaire, subissent une décomposition chimique visible sous l'influence de la lumière, telles que les papiers au citrate d'argent, aux mouillages bichromatés et aux sels de fer, restent inaltérées lorsque cette action s'exerce vers -200 .

Les faits observés dans le cas de l'impression latente des plaques photographiques extra-sensibles font supposer que cette suppression leur serait également applicable aux températures voisines du 0 absolu.

Si les actions chimiques ne se manifestent plus dans ces conditions, il n'en est pas de même de tous les phénomènes produits sous l'influence de la lumière, tels que la phosphorescence.

Les substances phosphorescentes excitées préalablement par la lumière, perdent instantanément leurs propriétés particulières, lorsqu'on abaisse leur température à -191 . Leur

faculté de luire est suspendue par le froid et non détruite. Il suffit, en effet, de les ramener à la température ordinaire, même après plusieurs jours d'immersion dans l'air liquide, pour qu'elles reprennent leur phosphorescence avec la même intensité que celle qu'elles représentaient au moment où elles ont été refroidies.

Des tubes scellés renfermant des sulfures de baryum, de strontium, de calcium et de zinc ont été chauffés de façon à éteindre toute trace de phosphorescence résiduelle, puis immergés, à l'abri de la lumière, dans l'air liquéfié. Après avoir été ainsi refroidis, ils ont été soumis à l'action des radiations excitatrices (lumière solaire, étincelle électrique, rayons X).

En retirant ensuite les tubes du liquide



Cliché de M. A. Buis.

PAYSAGE D'ÉTÉ. — LA VILLE ÉCARTE

dans le laboratoire obscur, on constate qu'ils s'illuminent en se réchauffant.

On peut conclure de ces expériences, que l'excitation s'est produite et que la lumière

s'est emmagasinée à -191 d'une façon qui paraît même plus marquée qu'aux températures ordinaires, mais la restitution est suspendue par le froid et ne se manifeste qu'à la suite du réchauffement.

Dans de prochaines communications, nous nous proposons de déterminer les limites dans lesquelles ces phénomènes se produisent, d'étudier en outre les actions des rayons ultraviolets, et des rayons X aux très basses températures, de compléter et de préciser ces premières expériences qui ne constituent guère, dans la présente note, qu'une indication des recherches que nous poursuivons.



Relief photoplastique

UN procédé facile, mais dangereux, en raison du produit éminemment toxique employé, pour obtenir du relief sur un cliché pelliculaire, consiste à plonger celui-ci dans une solution concentrée de bichlorure de mercure. Outre les dangers que présente la manipulation de ce sel, il existe encore un inconvénient à son usage fréquent : c'est le prix élevé qu'il finit par coûter, chaque cliché nécessitant l'emploi d'une nouvelle solution toujours concentrée.

Le bichromate de potasse peut avantageusement remplacer le bichlorure de mercure. Ni cher, ni toxique, il donne des résultats tout aussi appréciables. Pour obtenir le relief photoplastique, on agira de la manière suivante. On trempera dans un bain titré à 5 0/0 de bichromate de potasse, un cliché pelliculaire qui n'aura été, au préalable, ni aluné, ni passé au formol. Après séchage complet dans l'obscurité, on le transportera à la lumière du jour, de préférence à l'ombre pendant une dizaine de minutes pour obtenir un relief aussi complet que possible et après l'avoir placé sur un fond noir, gélatine en dessus. On lavera ensuite le cliché dans l'eau pure en la renouvelant fréquemment jusqu'au moment où cette eau, ne se colorant plus, indiquera que le but cherché est obtenu. Le relief sera d'autant plus accentué que l'exposition aura été plus longue, sans toutefois dépasser le temps donné ci-dessus, dix minutes.

Les clichés ordinaires peuvent être traités par le même procédé. Plus la couche de gélatine sera épaisse, plus le relief sera accusé. On aura donc de bien meilleurs résultats en employant des plaques *lentes* au lieu de plaques *instantanées*.

Pour opérer un tirage sous presse avec un cliché sur verre, on reproduira le relief — par un dépôt galvano — plastique, ce tirage étant rendu difficile par la fragilité du morceau de verre supportant la gélatine bichromatée.



ÉCHOS

Résidus d'acétylène

Dans une conférence faite à la Société des Arts, le professeur Vivian Lewes a traité des résidus provenant des réactions photographiques. D'après le savant anglais, les résidus recueillis après réaction de l'acétylène mélangée à l'eau, contiendraient, ayant été employé au préalable du carbure anglais, des cristaux de silicate de carbone, très petits et qui seraient de véritables diamants. Leur propor-

tion par rapport au poids du carbure employé serait des plus faibles ; 0gr.15 de ces cristaux pour 24 kilog. de carbure.



Parmi les distinctions figurant à l'officiel du 27 février, nous relevons avec plaisir les noms de beaucoup de nos amis, et nous constatons la réalisation de l'espoir exprimé par le Président du Syndicat, M. J. Dubou-

loz, dans son discours à la distribution des récompenses.

Sont nommés officiers de l'Instruction Publique :

MM. Mercier, Pierre, trésorier du Syndicat ; Radiguet, Arthur, membre du Syndicat.

Sont nommés Officiers d'Académie :

MM. Derepas, Alexandre, membre du Syndicat ; Français, Pierre, membre du Syndicat ; Henri Malo, homme de lettres, membre honoraire du Syndicat.

Si nous ajoutons à ces distinctions les palmes d'Officier d'Académie, remises à M. L. Turillon, notre collègue, à l'occasion de notre banquet et la rosette d'Officier de l'Instruction Publique, décernée à notre président M. J. Dubouloz, nous sommes très fiers de constater que cette année, notre Chambre Syndicale a été largement encouragée par les pouvoirs publics, puisqu'elle peut enregistrer :

3 rosettes de l'Instruction Publique ;

4 palmes d'Officiers d'Académie.

Toutes nos félicitations à nos amis et souhaitons que l'année prochaine nous soit aussi favorable.



Académie des Sciences

À l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences, M. le Colonel Laussedat a placé sous les yeux des assistants des cartes obtenues au Canada d'après ses méthodes photographiques, c'est-à-dire d'après son appareil dit « cylindrographe ».

Les cartes présentées étaient à une échelle de 1/80.000 ; l'une se rapporte à un district du pied des Montagnes Rocheuses ; l'autre à

la région boréale du Klondike ; une troisième enfin au Klondike par 64° de latitude nord. Cette dernière qui a été dessinée à Ottawa, à l'aide de seize photographies et en moins de deux jours embrasse plus de 25.000 hectares comme superficie.

N'est-il pas pénible de voir des méthodes aussi précieuses que celle du colonel Laussedat négligées par ceux qui devraient le plus les employer ! Son cylindrographe, une merveille de précision, est employé dans toute l'Europe ; les méthodes qu'il préconise suivies partout avec attention ! En France, le ministère de la guerre seul ne semble se douter ni de l'existence de la méthode métrophotographique, ni des services immenses qu'elle pourrait rendre. C'est vraiment pousser trop loin la partialité aux dépens du pays.

À la même séance, M. d'Arsonval a décrit un nouvel interrupteur électrique bien remarquable, dont l'idée première revient à M. Niehnelt, de Charlottenbourg. Avec un simple tube en verre muni d'une pointe en platine, on peut produire 5.000 interruptions de courant par seconde. Avec des courants alternés on peut ainsi obtenir très rapidement des radiographies. Nous reviendrons s'il y a lieu sur cet important sujet.

Enfin M. Marey a communiqué une note de M. Dussaud sur un procédé d'amplification des sons. Si l'on fait parler un phonographe devant un second phonographe dont le cylindre possède un plus grand diamètre, on obtient, dans ce dernier, un son amplifié.

D'après lui, on pourrait agrandir les inscriptions phonographiques tout comme on produit des agrandissements photographiques.



L'Éclairage du laboratoire pour les plaques orthochromatiques

LA *Photography* donne une intéressante étude sur l'éclairage du laboratoire pour les plaques orthochromatiques. Cette question de l'éclairage du laboratoire devient de plus en plus importante et nous croyons être utile à nos lecteurs en résumant cet article.

Des diverses marques orthochromatiques en vente sur le marché dépend l'emploi de lumières différentes et en rapport avec leurs propriétés individuelles. De toute façon et avant tout, l'éclairage doit être réduit au minimum possible, quel qu'il soit, et le développement doit se faire dans la partie la plus obscure du laboratoire et dans une température relativement basse.

Pour assurer l'éclairage le plus inoffensif pour une espèce de plaque donnée, il faut employer le spectre, et obtenir ce spectre à l'aide de la lumière solaire ou de l'arc élec

trique plutôt qu'à l'aide d'une source de lumière émettant peu de rayons de la région bleue du spectre (c'est dans cette région qu'il faut étudier l'action qui peut se produire).

Les frères Lumière recommandent une lumière verte faible pour leurs plaques orthochromatiques. En étudiant le spectre obtenu sur ces plaques, on reconnaît que cette lumière est la meilleure sauf la lumière rouge telle qu'elle est donnée par la partie extrême du spectre, qui serait encore préférable. Le vert à employer doit être un vert sans rayons bleus et rouges; on l'obtiendra surtout à l'aide de combinaisons telles qu'un jaune foncé et un vert signal.



L'ancienne plaque Cadett était des plus difficile à manier dans une lumière quelconque, étant sensible aux raies extrêmes du spectre, sauf peut-être aux raies extrêmes du rouge; d'où nécessité, presque impossible à réaliser, de trouver un médium ne laissant passer que ces rayons rouges, et encore dans une proportion de 1/500^e de la lumière émise. Dans les nouvelles plaques de cette marque, la limite de l'action du spectre se rapproche un peu plus du jaune, et les raies, à l'extrémité rouge, n'ont plus d'action. Toute lumière correspondant à l'extrémité du spectre rouge pourra être employée.



D'après certaines recherches et expériences, la combinaison du méthyl violet avec un orangé (*orangé parfait*) donne une lumière d'un rouge cramoisi pur, bien différent du rouge donné par le verre rubis, jamais le même, d'ailleurs, lumière peu intense peut-être, mais cependant suffisante pour manipuler la plaque orthochromatique de quelque marque qu'elle soit. Juger et suivre le développement, avec les précautions d'usage.

On peut encore fixer, sans développer, une plaque à la gélatine, non exposée, et l'immerger, après lavage complet, dans une solution de la teinture qu'on veut essayer et doser d'après les plaques employées. Après dessiccation, on aura l'écran voulu transparent.



La méthode dite de la cuvette verticale à liquide coloré a ses partisans; elle peut se défendre, quoique moins sûre. On peut encore employer une teinture orange, mais avec précaution, car bien peu de ces teintures ne laissent pas passer de rayons ultra-violet, qui doivent être absorbés. Or, pour cette absorption, il faudrait recourir à un nouvel écran; plus il y a d'écrans, plus les expériences deviennent compliquées et difficiles.

Quand on aura trouvé les teintes voulues, on placera l'écran orange vers la source de lumière, de façon à arrêter le passage des rayons violets.

Dans un même ordre d'idées et corroborant ce que nous venons de résumer, M. Sangar Shepherd, au Camera Club de Londres, traitant dans une lecture la même question, arrivait aux mêmes conclusions.

D'après lui, on devra photographier le spectre solaire avec les plaques orthochromatiques qu'on voudra employer et choisir l'éclairage correspondant à la raie qui ne se marque



Cliché de M. A. Delis.

LA MARE AUX PÊES. — FORÊT DE FONTAINEBLEAU



Cliché de M. A. Deth.

LES DOCTEURS DE DOULES

Disons enfin que les plaques *panchromatiques* ou sensibles à toutes les raies du spectre doivent être préparées et traitées dans l'obscurité complète.



Développement en teintes variées des Diapositives à projections

Nous trouvons les renseignements suivants dans le *Photo-Midi*, concernant la surexposition exagérée qui conduit à l'obtention de positifs de tons rougeâtres, et variés dans la gamme du rouge suivant cette même surexposition. Pour assurer la conservation des blancs, pendant cette exagération de pose, c'est au bromure d'ammonium (10 %) qu'il faut donner la préférence. De même, le révélateur ci-dessous, correspondant au tableau des temps de pose que nous donnons, devra être employé en vue d'obtenir des résultats plus réguliers.

Eau	1000
Sulfite soude cristallisé	80
Percyane de potassium	30
Hydroquinone	10
Potasse caustique	50

Toutefois, tout révélateur, après quelques tâtonnements, conduira à une bonne réussite.

Teintes à obtenir	Temps poses secondes		Dureté du développement
	à 15 cent. d'un bécqz papier	Bromure d'ammonium 0,5 de révélateur dilaté	
Brun chaud	15 ou 30 cent. d'un bec Anor	5	3 à 5 minutes
Brun violacé	25	10	10 à 15 —
Pourpre	45	15	20 à 30 —
Rouge carmin	75	20	30 à 40 —

Un rinçage abondant devra précéder le fixage à 20 % d'hyposulfite. Après rinçage final, et en cas de blancs quelque peu voilés, une courte immersion dans un bain faiblisseur rendra la transparence voulue. D'autre part, tout positif semblant trop faible pourra être renforcé par les méthodes ordinaires.

Ce procédé ne peut, en aucune façon, convenir aux épreuves sur papier, la teinte obtenue n'étant visible qu'en transparence.

RECETTES & PROCÉDÉS

Epreuves sépia obtenues par développement sur papier au bromure

On développera l'épreuve positive obtenue sur papier bromure dans un bain composé des trois solutions.

A Eau	1000 gr.
Oxalate de potassium	300 gr.
B Eau	1000 gr.
Chlorure de sodium	130 gr.
C Eau	500 gr.
Sulfate fer.	24 gr.
Acide citrique.	2 gr.
Bromure potassium.	2 gr.

et dans la proportion de (pour une épreuve 13×18 par exemple) :

Solution A	20 parties	} de chaque
— B	5 parties	
— C	5 parties	

On pourra faire varier le ton sépia et l'accentuer en augmentant la quantité de B par rapport aux proportions prises de A et de C.

(Vie Scientifique)

Une cause d'erreur dans la mise au point

Après avoir mis au point avec le plus grand soin sur le verre dépoli, on trouve au développement un cliché absolument flou. La cause peut en être la suivante : en arrêtant la mise au point, le bouton de serrage a quelque peu entraîné, par friction, le bouton de la crémaillère, d'où déplacement du chariot. On devra, en pareil cas, prévenir le retour de pareils accidents, empêcher ce glissement qui peut provenir d'une chambre mal ajustée ou usagée. Pour plus de sûreté, en tournant le bouton de serrage, on assurera l'immobilité de l'axe, en maintenant avec l'autre main le bouton de la crémaillère du côté opposé à la vis de serrage.

Procédé Artigue simplifié

On enduit le côté noir du papier velours Artigue d'une solution de bichromate d'ammoniaque et d'alcool. On laisse sécher dans l'obscurité (quelques minutes). On expose sous châssis pendant un temps que détermine le caractère du cliché et l'intensité de la lumière. L'épreuve ramollie pendant une demi-heure, dans l'obscurité, dans une cuvette pleine d'eau distillée et froide, est portée ensuite sur

une glace bien nettoyée, face impressionnée en dessus. Avec un tampon de coton hydrophile imbibé d'eau froide, on la frotte légèrement : l'image apparaît peu à peu, monte lentement et donne bientôt un positif vigoureux et net.

Ce procédé, d'après le *Monde Photographique*, serait d'un résultat toujours certain.

L'acétone dans le développement à l'acide pyrogallique

D'après certains professionnels photographes, l'acétone employée avec l'acide pyrogallique donnerait à ce dernier produit de nouvelles qualités fort appréciables.

En se servant des proportions ci-dessous, on obtiendrait un développement graduel et en même temps rapide.

Acide pyrogallique	1 partie
Sulfite de soude	5 —
Eau	100 —

Ajouter l'acétone selon les besoins sans dépasser 10 parties.

Selon d'autres professionnels, ce serait surtout dans les cas de pose normale que l'emploi du pyro-acétone ne laisserait rien à désirer ; mais dans les excès de pose, il serait d'un contrôle difficile. Le bromure de potassium n'arrêterait pas le développement avec l'acétone comme avec l'ammoniaque.

Enfin les diverses quantités d'acétone ne produiraient pas les résultats désirés. Une faible proportion amènerait un manque de densité considérable, tandis qu'une proportion forcée, le cliché manquant de pose, n'augmenterait pas sensiblement l'énergie du réducteur, provoquant souvent une tendance au voile.

Comme on le voit, il y a du pour et du contre ; ce n'est pas encore là le révélateur parfait!

Développement à l'ortol.

L'ortol est un nouveau révélateur, donnant une image rapide, avec détails dans les ombres, d'intensité moindre qu'avec l'hydroquinone, ne voilant pas, et de couleur favorable au tirage.

La formule suivante se recommande tout

particulièrement; les deux solutions se conservent longtemps à condition de rester séparées, dans des flacons de couleur, bien bouchés, et à l'abri de la lumière du jour.

A. Ortol.	1 gr. 50
Bisulfite de soude cristallisé	3 gr.
Eau froide	100 gr.
B. Sulfite de soude cristallisé.	6 gr.
<i>Ou sulfite anhydre.</i>	3 gr.
Lithine caustique.	3 gr.
Eau froide.	100 gr.

Pour instantanés, prendre :

Solution A.	40 cent. cubes.
Solution B.	15 à 20 cent. cubes.

Pour clichés posés, prendre :

Solution A	} quantité voulue, diluée de moitié d'eau.
Solution B.	
5 cent. cubes pour commencer; augmenter par même quantité peu à peu, jusqu'à obtention de l'intensité voulue.	

L'image apparaît blanche, constituée par du chlorure d'argent; on la développera alors en préférant comme révélateur l'onalate ferreux.

Procédé au caoutchouc.

Une surface sensible obtenue à l'aide d'une couche mince de caoutchouc pur, dissous dans

du chloroforme ou du sulfure de carbone et additionné d'un pigment coloré, se transforme sous l'action de la lumière. Il se produit des résines de Spiller solubles dans l'alcool.

Après avoir exposé la préparation sensible dans un « positif », on pourrait donc, avec ce dissolvant, opérer le développement de l'image.



Développeur à l'acétone et à l'acide pyrogallique.

L'acétone alliée à l'acide pyrogallique présente certains avantages, mais par contre, sous quelques rapports, est inférieure à d'autres produits mis en présence de l'acide pyrogallique. L'ammoniaque donne un contrôle plus sérieux que l'acétone pendant le développement à l'acide pyrogallique. Le bromure de potassium perd ses qualités de retardateur en présence de l'acétone. Dans ce sens, au contraire, le bicarbonate de soude (proportion de 1 gramme pour 40 cent. cubes d'acétone), semblerait agir efficacement. Il se produirait là un phénomène analogue à celui qui se présente en ajoutant du bicarbonate à un développeur à la soude caustique.



Le Cyclorama

C'est en 1845, que Martens fit présenter par Arago, à l'Académie des Sciences, le premier appareil photographique destiné à prendre des panoramas. L'appareil fut perfectionné par le lieutenant-colonel Moëssard, qui lui donna le nom de cylindrographe. Sur le même modèle, l'ingénieur Damoiseau construisit deux modèles de chambres panoramiques appelés Cyclographes.

En 1896, un Américain eut l'idée de combiner la forme des anciens panoramas, surtout celle qui avait présidé à la construction du cylindrographe, avec le cinématographe. Il baptisa son invention du nom de cyclorama.

Une salle de 30 mètres de diamètre sur 8 mètres de hauteur, aux murs enduits d'un blanc mat, destinés à recevoir les projections lumineuses; une nacelle pendue comme un lustre au plafond, pourvue sur son pourtour de lanternes à projections, maintenue fixe et d'un diamètre de 2^m 50 pour faciliter les mouvements et les manœuvres de l'opération et lui permettre de s'y tenir à l'aise; tels sont les accessoires que nécessite l'emploi de cet appareil qui possède l'immense avantage de pouvoir, à l'encontre des anciens panoramas, changer les sujets de projection et les vues offertes au public.

Les appareils de projection sont fixés sur un certain nombre de chariots (8 à 10) glissant sur des rails posés sur une sorte de table annulaire. Chaque appareil de projection se compose de deux lanternes superposées, chaque lanterne est pourvue de diaphragmes, de verres de



BARQUES DANS LE PORT DE CANNES

V' catégoris (marines) de notre Cocoon d'Instantané. — Cliché de M. E. ALLAUD. — Diplôme de mérite.

couleur et de tous accessoires permettant d'obtenir à volonté des effets de crépuscule, de lever et de coucher de soleil, etc.

L'éclairage est électrique et amené par des fils qui suivent le tube d'acier maintenant la nacelle fixée au plafond; les commutateurs, rhéostats, etc., sont placés à la portée de la main de l'opérateur.

Le cyclorama construit et exploité à l'Exposition de Chicago, donnait une projection de 90 mètres de circonférence sur 9 mètres de hauteur. Nous savons de source certaine que le colonel Moessard se propose de ne pas rester en arrière de l'exhibition américaine. Il a préparé un Cyclorama modifié, qui obtiendra certainement un énorme succès à la prochaine Exposition. Cette dernière aura donc non plus les panoramas vieux comme le monde et n'intéressant personne, mais des projections panoramiques, d'un dispositif tout nouveau et perfectionné. Bien présentées, elles seront certainement une des grosses attractions du Champ de Mars.



Précautions à prendre dans les opérations du laboratoire en été

Il arrive fréquemment que les insuccès sont le résultat parfois désespérant des opérations que les amateurs font pendant les grandes chaleurs.

Avec un peu d'attention et quelques précautions, il leur serait facile d'obvier aux inconvénients multiples qu'ils rencontrent.

Voici les difficultés, nous donnerons plus loin le remède :

Pendant le développement il se produit souvent une écume véritablement gênante pour la bonne conduite du développement; cet inconvénient a lieu surtout lorsque l'on opère avec le pyro.

Les chaleurs élevées ont pour effet d'activer et d'augmenter la puissance des révélateurs; de là des clichés plats.

Parfois la couche de gélatine frise sur les bords et tend à se détacher de son support ; cet accident dont la cause doit plutôt être attribuée aux variations de température, qu'à son degré élevé, se produit fréquemment, même avec les meilleures marques de plaques.

A ces différents inconvénients, voici quelques remèdes pratiques :

Contre la présence de l'écume dans le développement, une précaution utile consistera à ne verser le liquide révélateur dans la cuvette, qu'au moment de s'en servir. Pour les plaques sous-exposées et qui demanderaient un développement prolongé au delà de deux minutes, il sera bon d'employer un révélateur rapide : l'anido, le métol.

La diminution de l'alcali et un peu de bromure diminueront la puissance du révélateur et aideront à fournir des clichés plus détaillés.

La température perdra de son élévation en plaçant quelques morceaux de glace dans la cuvette, soit en mettant les flacons dans un courant d'eau froide.

Contre le fixage sur les bords, et les tendances au décollement il sera bon, soit de tenir les diverses solutions à une température à peu près égale, soit d'aluner la plaque, opération préférable à tous points si elle est faite au moment du fixage et au moyen de la formule suivante :

Alun de chrome.	95 gr.
Sulfite de soude (anhydre).	125 gr.
Eau.	1000 gr.

à laquelle on ajoute après dissolution :

Hyposulfite.	333 gr.
Eau.	1000 gr.

Quant aux accidents résultant, pendant le virage, de l'élévation de la température, ils se manifestent soit par l'action dissolvante de l'eau qui ramollit la gélatine, soit par la nocuité qu'un lavage prolongé produit dans la pureté des tons.

Il faut alors se servir pour les bains d'eau ordinaire, dont l'action dissolvante est moins prononcée, tenir ces bains à une température moyenne et opérer le durcissement de la gélatine en plongeant les épreuves dans une solution saturée de sulfate de soude, ou une solution d'alun à 5 pour cent à laquelle on ajoute quelques gouttes d'ammoniaque. Il se formera un précipité que l'on séparera en laissant reposer le bain.

La formaline à faible dose, utilisée après le virage donnera également un bon résultat.

Une manière d'agir excellente pour obtenir un bon lavage sans qu'il soit prolongé consiste à se servir de deux bassins ; les épreuves sont plongées dans le premier, retirées une à une et déposées dans le second, remises dans le premier et de nouveau plongées dans le second, cette opération répétée trois fois, suivie d'un repos d'une heure dans une cuvette de lavage et de changement successivement répétés comme au début fera disparaître toute trace d'hyposulfite.

D'après « Le Monde Photographique »



Le Banquet annuel de la Chambre syndicale

des Fabricants et Négociants en Fournitures Photographiques

Le jeudi 23 mars dernier avait lieu au Restaurant de France, 9, boulevard Poissonnière, le banquet annuel de la Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants en fournitures photographiques.

Le très aimable propriétaire de l'établissement dont il s'agit s'était surpassé pour cette circonstance et sa table, artistiquement dressée, avec un surtour de fleurs naturelles exquis, faisait de son goût le plus grand éloge.

A la table d'honneur, le représentant de M. le Ministre du Commerce, M. Coyne, chef du Secrétariat particulier, avait pris place à côté de M. Lourties, sénateur, ancien Ministre du Commerce ; de M. Bellan, syndic du Conseil Municipal ; de M. le professeur Wallon, de M. Henri Malo, attaché au cabinet de M. le Ministre des Colonies ; de M. J. Dubouloz, président du Syndicat ; de MM. Molteni, Fleury-Hermagis et Balbreck père, présidents d'honneur ; de M. Charles Gravier ; de MM. Kownacki, vice-président de l'Association polytechnique ; Malétras, secrétaire-général de l'Association polytechnique ; Mantois, premier vice-président de la Chambre Syndicale, et Charles Mendel, deuxième vice-président.

Parmi les principaux convives, on remarquait MM. les Représentants de la presse parisienne ; M. L. Gastine, directeur du Journal *La Photographie Française* ; M^e Coulet, l'avocat-conseil du Syndicat ; M. Rignault fils, représentant les membres du Syndicat de Toulouse, les vieux ouvriers lauréats, Aubry, Marchand, Nidelay, etc.

Au moment de se mettre à table, M. Dubouloz, président, a présenté les excuses de M. Collin-Delavaud, retenu par un engagement antérieur et de M. Breton, subitement indisposé.

Disons incidemment que le dîner, tout à fait exquis, faisait le plus grand honneur au propriétaire du Restaurant de France, dont la cave est du reste, une des meilleures de Paris.

Au champagne, M. Coyne a donné la parole à M. Dubouloz, qui s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Notre banquet annuel a été retardé par l'événement douloureux qui a frappé notre pays, et mon premier devoir est d'adresser un souvenir ému au regretté Président de la République, M. Félix Faure (*Applaudissements*).

Bien que notre syndicat écarte résolument de ses statuts les questions politiques, nous n'en sommes pas moins tous fermement attachés aux institutions républicaines, et je crois traduire fidèlement votre pensée en saluant respectueusement M. Émile Loubet, notre nouveau Président dont le passé nous garantit qu'il saura remplir dignement et fermement ses fonctions de premier magistrat de la République (*Nouveaux applaudissements*).

M. le Chef du Secrétariat, vous voudrez bien exprimer à M. Paul Delombre, ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, notre vive gratitude pour les nombreuses marques d'intérêt prodiguées à notre Association et, en particulier, pour l'honneur qu'il nous a fait en acceptant la Présidence de cette fête, si nous regrettons de ne pas le voir au milieu de nous, nous lui savons un gré infini d'avoir choisi pour le représenter une personnalité aussi sympathique que la vôtre, car je ne saurais assez me féliciter et vous être reconnaissant de l'accueil toujours gracieux et bienveillant que vous avez, en toutes circonstances, réservé au Président de la Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie (*Approbatons unanimes*).

Nos remerciements vont aussi à M. Lourties, ancien Ministre du Commerce, notre protecteur et notre ami, qui nous donne, après tant d'autres, une preuve nouvelle d'estime et d'intérêt; à M. Bellan, le plus obligeant des amis et le plus aimable des Syndics qui représente ici la Municipalité de Paris; à M. Collin-Delavaud, directeur de l'Office National du Commerce Extérieur, qui s'est excusé de ne pouvoir être des nôtres, retenu par un engagement antérieur; à M. Breton, sous-directeur du Travail au Ministère du Commerce, à qui nous devons tant de reconnaissance pour l'appui qu'il nous prête chaque année; à M. Malétras, secrétaire-général de l'Association polytechnique; à M. Kownacki, vice-président de l'Association philotechnique, qui représentent à notre table les deux Associations amies qui ont accepté notre concours avec le même empressement qu'elles mettent à accomplir leur noble tâche d'enseignement populaire; à M. Gravier, l'ami de toutes les heures; à M. Coulet, notre éminent avocat-conseil; à M. Henri Malo, le délicat poète syndical, que vous applaudirez tout à l'heure et que je dois saluer avec autant de respect que de cordialité, puisqu'il a joint à ses titres littéraires, celui d'attaché au Cabinet de M. le Ministre des Colonies; à M. Louis Gastine, le distingué Directeur du Journal *la Photographie Française*; aux représentants de la Presse et enfin à nos Lauréats, à nos fidèles collaborateurs, Marchand, Aubry, Nidelay, dont la vieillesse, à ce banquet, est comme une bénédiction pour notre œuvre (*Applaudissements*).

J'oublie à dessein un de nos hôtes, M. Wallon, me réservant de lui dire tout à l'heure, à cœur ouvert, ma façon de penser, qui est la vôtre.

Je ne veux pas revenir ce soir sur les détails de nos œuvres; je prierai simplement M. le Chef du Secrétariat de bien vouloir rapporter à M. le Ministre, demain, que notre Syndicat, s'inspirant uniquement de l'intérêt général, s'affranchissant de tout esprit de coterie, marche avec courage, avec une débordante ambition (le mot a été prononcé et je l'accepte comme un drapeau), vers un but utilitaire. Sans autres ressources que celles de notre caisse, nous avons créé le placement gratuit des employés et ouvriers, organisé avec le concours des Associations polytechnique et philotechnique des cours gratuits dans tous les arrondissements de Paris, institué des récompenses annuelles pour nos collaborateurs, et, dans un an, nous aurons couronné notre œuvre par la fondation d'une caisse de secours et de retraites (*Applaudissements unanimes*).

En échange, nous réclamons énergiquement des pouvoirs publics leur appui, lorsque M. Lourties, notre éminent défenseur, demandera pour nous la réparation d'une injustice dont nous souffrons cruellement, depuis la législation douanière de 1892, qui, protégeant

toutes les industries, a oublié la nôtre *seule* et *bien* complètement. Nous sommes logiques, sans exigences, car nous demandons, non des tarifs protecteurs, mais un traitement basé sur la réciprocité avec les nations étrangères.

Nous leur rappelons respectueusement, mais non moins vivement, notre requête en faveur de la création d'une chaire de photographie au Conservatoire National des Arts-et-Métiers. Seule, la France, berceau de la photographie, ne possède pas d'enseignement supérieur officiel.

Le Ministre qui attacherait son nom à cette œuvre réparatrice, n'aurait-il pas bien mérité de la Patrie ?

Enfin, nous formulerons un vœu ardent, celui de voir nos gouvernants s'intéresser davantage *officieusement*, s'ils ne le peuvent *officiellement*, à des questions tellement graves qu'elles sont vitales pour notre industrie.

En ce moment, se dénoue, dans un pays voisin, un procès intenté par un opticien allemand à un de nos collègues. Revendiquant pour lui seul la propriété d'une formule scientifique du domaine public, l'adversaire conclut au droit d'empêcher quiconque d'employer la combinaison qu'il fait sienne, parce qu'il a pris la peine de la faire breveter. S'il perd son procès, l'optique française, débarrassée d'entraves suscitées dans un sentiment facile à comprendre chez nos principaux concurrents étrangers, continuera son évolution progressive et reprendra son rang, car elle a aujourd'hui chez notre ami Mantois, des matières de choix, et la France ne chôme pas de savants pour la diriger, si, au contraire, la cour condamne notre collègue, c'est l'arrêt, la main mise sur nos fabricants, comme un krach national (*Triple salve d'applaudissements*).

Et c'est ici que je suis amené à parler de M. le professeur Wallon, mon oublié de tout à l'heure.

Dès la première heure, comprenant la portée de la question systématiquement soulevée hors de France, il s'en est préoccupé activement. Un premier rapport très serré, très documenté, a été établi par lui, en même temps qu'un autre savant, le Dr Eder, de Vienne, était appelé à fournir également un rapport. Je vais maintenant vous faire toucher du doigt, si je peux m'exprimer ainsi, ma pensée de derrière la tête, quand je supplie le gouvernement de nous prêter son appui officieux.

Les adversaires, sentant que la cause engagée n'est pas bonne, mais a une importance capitale, mettent en ligne tous leurs moyens, mobilisent toutes les influences; l'intervention *officiouse* des chancelleries se fait bientôt sentir et le rapport du Dr Eder, qui ne réfute rien de celui de M. Wallon, parce que la réfutation est scientifiquement impossible, conclut cependant à cette chose anormale et monstrueuse, la brevetabilité d'une formule scientifique, et ce rapport est sur le point d'être admis par le Tribunal Fédéral de Genève.

Nous, nous sommes livrés aux seules forces de l'initiative privée, en matière de brevets et de différends commerciaux, les pouvoirs publics se récusent et nous savons d'avance ne pouvoir compter sur aucune force *officiouse*. Ne devrions-nous pas être aveuglés par cette vérité qu'au début du xx^e siècle, la guerre de marchés à marchés est plus meurtrière que celle d'armées à armées; que la vraie, la seule politique est celle des affaires et que la prospérité de la France est liée à la prospérité partielle de chaque industrie? (*Ici l'orateur est interrompu par les applaudissements de tout le monde*).

Et, Messieurs, notre industrie n'est-elle pas une des plus considérables de l'époque ?

Livrés à nous-mêmes, avec l'appui de la Chambre de Commerce Française de Genève, dont le président M. Bénassy-Philippe est un de ceux qu'il faut signaler bien haut à M. le Ministre du Commerce, nous obtenons un sursis. M. Wallon, toujours dévoué, ne pensant qu'à l'intérêt national en cause, s'offre à faire le voyage pour être entendu contradictoirement en présence de membres désignés de l'Académie des Sciences de Genève; le Tribunal n'y consent pas, mais accepte un nouveau rapport à soumettre à de nouveaux arbitres (*Applaudissements*).

L'affaire en est là et mon cœur de Français tressaille douloureusement à la pensée que nous pourrions, malgré tant d'efforts et de sacrifices, être ouvertement dépouillés! Si nous succombons, mon cher professeur, nous garderons le souvenir reconnaissant de vos travaux désintéressés en faveur d'une juste cause (*Nouveaux applaudissements*).



L'ÉCOLE DE L'ŒU DE FRANCE, A LA VARENNE CHENOUÉTIÈRE

7^e catégorie artistique de notre Concours d'Instantanés. — Cliché de M. CAMILLE DANQUY. — Diplôme de mérite.

Si nous triomphons, quelle aurore que cette espérance ! Vous aurez pour vous la satisfaction du devoir patriotiquement accompli.

Mais à nous, vos obligés, il nous restera le devoir de réunir en un faisceau vos travaux et vos mérites, de mobiliser tous nos amis, et de demander hautement pour le bon Français que vous êtes, une croix qui sera tout à la fois une récompense et un honneur, récompense méritée pour vous et grand honneur pour le gouvernement qui la décernera (*Applaudissements répétés*).

Je m'arrête ; ce que je viens de dire est la synthèse de notre œuvre commune, œuvre chère entre toutes et féconde en heureux résultats.

Communauté d'efforts et d'esprit, dévouement à l'intérêt général, sacrifices largement consentis en faveur des œuvres généreuses, cohésion devant les attaques injustifiées, tout cela, vous le possédez et le mettez en pratique (*Applaudissements*).

Solidarité,... telle est notre devise, conservez-la jalousement.

Jusqu'au jour prochain où votre Président vous remettra ses pouvoirs qu'il tient de votre estime et de votre confiance, ajoutez-y pour lui un peu de bonne camaraderie, de chaude affection vous le récompenserez largement de la carrière fournie, carrière au cours de laquelle il vous aura donné sans réserves, plus que sa santé, plus que son intelligence, le meilleur de lui-même, son cœur (*Tout le monde debout applaudit avec enthousiasme ; l'enthousiasme dure plusieurs minutes*).

Et, ce soir, plus intimement unis que jamais dans une commune pensée, buvons au chef distingué de l'Industrie de France que nous souhaitons conserver longtemps à notre tête, à M. Paul Delombes (*Plusieurs salves d'applaudissements accueillent la fin de ce remarquable discours*).

Nous avons essayé de traduire par nos quelques remarques entre parenthèses les sentiments que les convives du banquet exprimaient au cours de ce toast si vivement goûté. Mais ce que nous ne saurions faire apprécier, c'est l'intensité de l'impression générale produite sur tous ceux qui l'entendaient, par ce discours où la hauteur des vues était si bien servie par la chaleur de l'expression.

Sans aucune exception, les membres de la Chambre Syndicale étaient comme suspendus aux lèvres de l'orateur qui traduisait si bien et si exactement leur pensée. Ils vibraient avec lui.

Jamais notre sympathique et dévoué Président n'a été plus complètement, plus exactement l'interprète des idées et de la volonté de l'Association.

Ses éloquentes paroles rendaient — dans une brillante forme littéraire d'ailleurs bien goûtée — ce que chacun avait à cœur ; la hantise dominante du moindre d'entre nous était si justement exprimée par sa bouche qu'on eût pu croire qu'il pensait avec notre cerveau.

Nous avons vu bien des réunions analogues, nous avons suivi pendant des années les travaux d'un bien grand nombre d'associations de tous genres, mais nous n'avions jamais assisté au réconfortant spectacle d'une telle union. Certes ! la Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie est l'une des principales de notre pays, mais son importance industrielle et commerciale n'est rien, comparativement à la puissance qui lui assure une telle cohésion, une si rare et si parfaite entente avec son Président et son Bureau.

Quand on sait, comme nous, surtout pour en avoir vu les effets à l'étranger, quelle force réside dans une association vraiment unie et active, on peut dire qu'une société qui poursuit avec cette entente, si rare chez nous, ce qu'elle désire, est une société qui fera ce qu'elle voudra.

Aussitôt après que l'émotion profonde causée par le beau toast de son président a été calmée les convives ont de nouveau fait silence, et M. Coyne s'est levé pour répondre à M. Dubouloz, par les paroles suivantes :

Discours de M. COYNE

Chef du Secrétariat particulier de M. Paul Delombre, Ministre du Commerce

Messieurs,

Je suis heureux, avant tout, de relever le passage du discours véritablement académique que vous venez d'entendre et d'applaudir, où votre Président a manifesté vos sentiments respectueux pour le chef de l'État.

Certes, M. Émile Loubet est digne de la haute fonction à laquelle ses collègues l'ont appelé; son passé, la loyauté de sa vie entière, la longue carrière d'honneur au service de la démocratie nous doivent le faire respecter et aimer comme le représentant idéal de la République, de cette République athénienne confiante dans sa marche progressive, soucieuse de la grandeur de la France, ferme et digne, passionnée surtout pour tout ce qui est susceptible d'améliorer le bien-être de ses enfants.

Je bois à la santé de M. le Président de la République (*Applaudissements chaleureux*).

M. Paul Delombre, ministre du Commerce, préside en ce moment un autre banquet pour lequel il s'était engagé et m'a chargé de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir être ce soir au milieu de vous. Je me ferai un devoir de lui rapporter fidèlement votre pensée, de lui transmettre l'expression de vos vœux, de lui faire part aussi de votre attachement et de votre désir sincère de le voir longtemps encore à la tête de l'industrie de notre pays, aux intérêts de laquelle il se consacre, je peux vous le dire en connaissance de cause, avec la persévérance qu'il sait mettre au service des hautes capacités qui le distinguent (*Applaudissements*).

Vous me voyez véritablement confus, Messieurs, des éloges que je viens de recevoir personnellement, j'en suis très ému, je vous le confesse et il me revient à l'esprit un proverbe de mon pays qui affirme que... les poules doivent se taire quand le coq a chanté... je n'ai jamais mieux compris qu'en ce moment la valeur de ce proverbe (*Rires et bravos*).

Mais, puis-je vraiment me priver du plaisir de vous dire que votre Président, dont l'entrain, la sincérité et l'ardeur communicatrice qu'il déploie en faveur de votre cause ont, dès le premier jour, attiré ma sympathie, trouvera toujours auprès de moi le même accueil, celui de l'ami désireux de l'aider et de contribuer à la prospérité de votre association, l'une des plus puissantes de Paris (*Applaudissements chaleureux*).

Au nombre des revendications énumérées tout à l'heure, il en est une qui vous tient au cœur plus particulièrement : je veux parler de la création d'une chaire de photographie au Conservatoire des Arts-et-Métiers; je crois pouvoir vous faire espérer à brève échéance une heureuse solution de cette question qui préoccupe vivement M. le Ministre (*Bravos répétés*).

Je tiens à vous féliciter de votre esprit de dévouement à des œuvres utiles, telles que l'enseignement populaire et l'organisation d'une caisse de retraite pour vos vieux collaborateurs; vous continuez ainsi à maintenir le bon renom de Paris, la Ville lumière, cœur de la France et cerveau du monde, et mon voisin M. Bellan, vous donne par sa présence à votre belle fête, une preuve que vos efforts sont encouragés par l'assemblée qui préside aux destinées de la capitale (*Applaudissements*).

Vous pouvez compter de même sur le concours du Ministère du Commerce, chaque fois que vous devrez recourir à sa sollicitude et, pour vous marquer son désir de vous encou-

rager dans la voie que vous suivez vaillamment, M. le Ministre m'a chargé de vous apporter une heureuse nouvelle, qui sera certainement la plus éloquente de mes paroles (*Dénégations et sourires*).

M. Turillon Louis, opticien, professeur à l'Association polytechnique, est nommé officier d'académie (*Triple salve d'applaudissements*).

M. Turillon s'approche ému et M. le Chef du Secrétariat, avec un tact plein de délicatesse, prie M. Lourties, ancien Ministre, de bien vouloir attacher le ruban violet à la boutonnière de notre ami.

Quand les bravos sont un peu calmés, M. Coyne reprend :

Messieurs, M. le Ministre avait demandé deux palmes à son collègue de l'Instruction Publique, une seule a pu être accordée, l'autre n'est que différée et nous souhaiterons qu'elle ne se fasse pas trop attendre.

Je termine, en vous disant combien j'ai été heureux des heures passées au milieu de vous tous dont je resterai l'ami (*Une véritable ovation est faite à l'orateur*).

M. le professeur Wallon, dans une improvisation brillante, mais empreinte, on le sent, d'une émotion contenue, remercie M. Dubouloz des paroles flatteuses qu'il a bien voulu lui adresser et il ajoute :

En 1892, lors des premières conférences au Conservatoire des Arts-et-Métiers, j'avais signalé aux opticiens français les progrès accomplis à l'étranger. Ils ont travaillé beaucoup depuis cette époque et, très sincèrement, je peux affirmer aujourd'hui hautement qu'ils font aussi bien, quelquefois mieux que leurs confrères de l'étranger.

Pour moi, qui ne suis consacré, dès la première heure, à cette œuvre de relèvement, je lui reste tout acquis et les fabricants de la Photographie auront toujours en moi un ami dévoué.

Les paroles de M. Wallon sont accueillies avec une chaleur qui a dû lui prouver que notre Président avait réellement parlé au nom de tous.

M. Charles Gravier, avec à propos, fait remarquer que les cours de photographie sont les plus suivis de tous les cours des sections, ce qui prouve qu'ils répondent à un besoin réel. Il souhaite prospérité et accroissement à cette partie de l'œuvre syndicale.

M. Charles Gravier est un ami et les applaudissements ne lui sont pas ménagés.

M. Kownacki, vice-président de l'Association philotechnique et M. Malétras, secrétaire-général de l'Association polytechnique, boivent tous deux à la bonne entente de leurs Associations avec la nôtre.

M. le sénateur Lourties, ancien ministre, avec l'esprit qu'il sait mettre dans ses causeries familières, après avoir parlé de la convention Franco-Italienne qui, dit-il, n'est pas le dernier mot dans la voie des concessions réciproques à espérer, ajoute qu'en ce moment, un projet de convention avec les États-Unis est à l'étude et qu'il est persuadé que nos produits, taxés pour la plupart jusqu'à ce jour à 45 pour cent *ad valorem*, bénéficieront prochainement d'une diminution sensible de cette taxe exagérée.

Il termine ainsi :

Ce que vous a dit mon ami Dubouloz est la vérité : vous avez été injustement sacrifiés par la législation douanière de 1892.

J'ai vu vos ateliers, je me suis approché de vos ouvriers, j'ai constaté chez vous un esprit large et généreux, prêt aux sacrifices qu'impose à notre époque le souci de la réalisation des principes de solidarité sociale qui feront l'apaisement et sont la gloire de notre démocratie.

Persévérez courageusement; pour moi, je resterai votre collaborateur et appuierai vos revendications en toutes circonstances, vous pouvez compter que vous trouverez toujours en moi ce que vous avez fait graver sur la belle médaille que vous m'avez offerte, le protecteur et l'ami (*Un véritable tonnerre de bravos accueille ce discours si vibrant d'affectueuse éloquence*).

M. Mantois, 1^{er} vice-président, se lève pour boire à la santé du nouveau décoré M. Turillon, et il ajoute :

Permettez-moi d'associer à ce toast nos collègues et amis qui viennent d'être également récompensés :

MM. Mercier (trésorier) et Radiguet qui ont reçu la rosette de l'Instruction Publique.

MM. Français, Derepas et le poète-syndical M. Henri Malo qui ont reçu les palmes académiques (*Applaudissements*).

Pour compléter le banquet, le bureau de la Chambre Syndicale avait offert des cigares de choix, et M. Dubouloz, personnellement, une soirée artistique que nous regrettons de ne pouvoir analyser comme elle le mériterait. Dès le lendemain, les journaux quotidiens en ont publié le compte-rendu en même temps que le résumé des discours du banquet. Nous nous bornerons à signaler parmi les numéros les plus applaudis, une saynète : *Presque*, jouée par l'auteur, M. Malo et M^{me} Nau du Théâtre Antoine. Un acte plein d'esprit : *Scène photographique*, jouée également par l'auteur, M. Malo, M^{me} Nau et M. Bernard, du Théâtre de la Gaîté; enfin divers morceaux chantés et dits par M^{me} Nau, M. Malo et M. Bernard.

La soirée ne s'est terminée qu'à une heure très avancée de la nuit. Nous sommes en mesure de pouvoir dire que l'an prochain une *fête artistique* digne des grandes assises de 1900, rééditera cette cordiale réunion à laquelle sera conviée cette fois *toute la photographie*.



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

Procès-Verbal de la Séance du 11 Avril 1899.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Dubouloz, président, assisté de M. Molteni, président d'honneur; M. Charles Mendel, 2^e vice-président; de M. Gaumont, secrétaire général; de M. Jarret, secrétaire; de M. Mattioli, secrétaire.

Membres présents: MM. Delbosque, Marillet, Grieshaber, Lacourt, Merville, Turillon, Duplouch et Henry, René Guillemot, Reeb, Roussel, Alibert, Caillon, Gastine, Joly, Perron, Demaria.

Excusés: Degen et Mackenstein.

Après lecture, le procès-verbal du 7 février est adopté.

Lecture de la correspondance: M. le président fait part du décès de M. Jules Pipon, membre actif du Syndicat, décédé à l'âge de 29 ans; une lettre de condoléance sera adressée à M^{me} J. Pipon.

M. Grieshaber informe le Syndicat, qu'à partir du 1^{er} courant la raison sociale devient Grieshaber et C^{ie}, par suite du départ de M. Warcollier.

M. Pector annonce qu'en dehors des récompenses qui figurent sur le programme de la 8^e session de l'Union Nationale des Sociétés Photographiques de France qui doit se tenir cette année à Rennes, un prix de 50 fr. est offert par M. Baudrier, à l'oplicien qui présentera l'objectif le plus méritant.

M. Mesiki, de Constantinople, demande s'il peut faire partie du Syndicat comme membre honoraire. Le Président veut bien se charger de lui répondre, qu'en qualité d'étranger, il sera reçu comme membre correspondant.

M. Brésinski propose de compléter les cours de photographie du Syndicat, par des excursions suivies de manipulations.

Lettre du président du Tribunal de Commerce de la Seine, avisant que dorénavant le Président de notre Syndicat pourra prendre connaissance du résultat des solutions intervenues sur les rapports confiés à l'arbitrage gratuit du Syndicat.

Un état mensuel sera dressé et visible tous les jours de 2 heures à 5 heures. M. le Président a accusé réception de cette lettre.

Un avis de l'Office national du Commerce extérieur, fait part de la publication d'une feuille périodique d'informations et de renseignements commerciaux, cette feuille paraîtra deux fois par semaine au moins. Cette publication peut rendre de très grands services aux membres de notre Syndicat, nous ne saurions trop les engager à la consulter au siège de l'Office national, 3, rue Feydeau, en attendant qu'une publication régulière éditée par notre Syndicat, rappelle tout particulièrement les passages qui intéressent l'Industrie Photographique.

M. Lesueur annonce qu'il exploite le révélateur de M. Ducos du Hauron.

M. Jouanin ne fait aucune condition pour la remise des bulletins qu'il peut avoir en double du Journal *La Photographie Française*.

M. Dehors se plaint des difficultés qu'il a eues au service des douanes et plus particulièrement au bureau des renseignements. M. Dubouloz lui répondra directement.

M^{re} Coulet remercie de l'invitation qui lui a été faite: il propose d'exposer devant la Chambre les conséquences de la nouvelle loi sur les accidents du travail.

M. Wallon adresse des remerciements pour son invitation au banquet.

M. Brésinski propose un de ses amis, M. Dard comme employé comptable.



CRÉPUSCULE, par M. NICHÈ & PARIS

Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique (2^e Prix) de Concours d'Instruction (1894)



UNE ARRÊSTATION, par M. H. LEMOINE & PARIS

Troisième Prix (de la 1^{re} catégorie artistique)

Médaille d'argent grand module offerte par la Chambre syndicale



COURS DE TAUREAUX, LA POSE DES BANDEILLES, par M. H. LEMOINE & PARIS

Prix d'honneur de la 1^{re} catégorie Sports

Prix de la Ville de Paris, Médaille d'argent grand module offerte par le Conseil municipal

(Division de 15 Mai 1900)

M. Gibaut de Poitiers fait remarquer que ce sont plutôt les maisons étrangères qui maintiennent les prix et laissent aux revendeurs un bénéfice raisonnable. Il se plaint que M. Jumeau laisse aux marchands la latitude de vendre ses produits à 10 0/0 au-dessous de ses prix de tarif.

Enfin, M. Gibaut rappelle à la Chambre Syndicale que l'exposition de Poitiers aura lieu du 1^{er} juin au 1^{er} septembre. Il offre à titre gracieux de placer dans sa vitrine les appareils que voudront bien lui confier les membres de la Chambre Syndicale.

M. Lemoine, photographe, à Vire, (Calvados), tenant également les appareils et accessoires photographiques, désire céder sa maison pour raison de santé.

M. Henrion, rue Saint-Sébastien, à Paris, demande s'il existe des appareils photographiques pour relever dans des puits de forage les accidents qui se produisent. M. Gaumont se charge de répondre directement à cette demande.

M. Mercier, rue des Tanneries, annonce qu'il a cédé sa maison à M. Lecourt, Georges.

M. Reeb demande qu'il soit mis à sa disposition un matériel de projections et des produits pour son cours à la Société Photographique de Vincennes. MM. Grieshaber et Guillemot offrent gratuitement les plaques et les papiers. M. Turillon prêtera une chambre 13 x 18, garnie d'objectif.

M. Mercier adresse copie de la lettre qu'il a envoyée au directeur de l'Agence publique du Crédit Lyonnais pour faire transférer à un nouveau compte inaliénable, dit de réserve, et ce suivant les statuts de notre Chambre Syndicale, une somme de 539 fr. 35 sur laquelle somme il sera prélevé le nécessaire pour l'acquisition d'une obligation de la Ville de Paris, 1886.

MM. Smits et C^{ie} demande l'envoi d'un mandat-carte de 5 fr. pour l'expédition de leur journal. La Chambre ne voyant aucune utilité à cette dépense ne donnera pas suite à cette demande.

M. le Président rappelle que pour l'exposition de Poitiers, le prix du mètre superficiel est d'environ 100 fr.

Il procède à l'admission au bulletin secret de M. Lecourt Georges, fabricant d'appareils, 6, rue des Tanneries; de M. Louis Pin, négociant, 130, boulevard Richard-Lenoir; de M. Antonin Provost, photographe, 22, rue Alsace-Lorraine, à Toulouse; de M. de Corbin, Georges, négociant, 22, rue Caumartin. Ces Messieurs sont élus à l'unanimité, membres actifs du Syndicat.

À la prochaine réunion, il sera procédé à l'élection de MM. Breton, Henri et C^{ie}, présentés par MM. Balbreck et Dubouloz; de M. Stiassini, présenté par MM. Dubouloz et Degen. Une commission composée de MM. Dubouloz, Degen, Jarrel et Duplouch, devra se rendre compte si ce postulant est de nationalité française.

M. le Président demande que le Trésorier soit autorisé à verser une somme de 96 fr. pour solder le compte du banquet de Mars.

À la dernière heure, M. le Président annonce qu'il sera procédé également à l'élection, à la prochaine réunion mensuelle, de M. Henri Masson, négociant, 16, avenue de la Grande-Armée, présenté par MM. Dubouloz et Demaria. — M. Paul Donny, 2, rue du Printemps, présenté par MM. Dubouloz et Demaria.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures.

Le Président : DUBOULOZ.

Le Secrétaire-général : GAUMONT.

18, RUE DES MATHURINS

PRÈS DE L'OPÉRA



LE HAMMAM
BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE

SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE

PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASIQUE.

BAIN DES DAMES 47, BRD HAUSSMANN

Horlogerie de précision

Maison fondée en 1855

Ch. Brisebard

Fabricant à Besançon (Doubs)

HORLOGER de la MARINE

Créateur de la Montre à heure décimale

réalisant le système de M. H. de SARRAUTON

Spécialité de Chronomètres, garantis 10 ans

Montres décimales, boîtier métal extra-blanc ou oxydé noir.

Grandeur pour hommes : à cylindre 24 francs

— à encre 13 rubis 30

Catalogue gratis et franco

Fabrique de Plaques et Pellicules photographiques

Maison fondée en 1888

J. JOUGLA

Successeur de **E. GRAFFE & J. JOUGLA**

Usines au **PERREUX (Seine)**, 26 et 29, allée de Bellevue

Plaques Négatives

Instantanées Etiquette verte
Extra-rapides — rose
Ordinaires — orange

Plaques Diapositives

sur verre ordinaire. }
sur verre douci } par
sur opales } développement

Plaques sur verre extra-mince pour appareils à main (se font dans toutes dimensions)

Plaques & Pellicules

spéciales pour la Radiographie

Extrêmement sensibles aux Rayons X

Les Meilleures du Monde entier

Marque déposée

Première Exposition
INTERNATIONALE
de Photographie, Paris, 1892
MÉDAILLE D'OR
la plus haute récompense

Exiger cette marque

Plaques pelliculaires pour la Phototypie

PELLICULES LIBRES POUR NÉGATIFS OU DIAPOSITIFS
en feuilles et en bobines

Châssis à Rouleaux

EXTENSEURS MÉTALLIQUES

pour l'emploi des pellicules

Bureaux et Magasins de Vente 8, avenue Victoria et Paris
5, rue de la Tacherie

Téléphone : 105-75

Près l'Hôtel-de-Ville

Téléphone : 105-75

EN VENTE DANS TOUTES LES MAISONS DE FOURNITURES PHOTOGRAPHIQUES